

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

COHESION SOCIALE

PROGRAMMATION COHÉSION SOCIALE
2014

Délibération : **06.2014.050**

Transmis en préfecture le :

6 juin 2014

Séance du : **3 juin 2014**

Compte-rendu affiché le **10 juin 2014**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **27 mai 2014**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Philippe MASSON**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER (à partir du point 5), Karine GUERIN, Bernadette VIVES-MALATRAIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE

Membres absents excusés à la séance :

Guillaume COUALLIER (jusqu'au point 4), Michel MONNET, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Pouvoirs :

Guillaume COUALLIER à Agnès JAGET (jusqu'au point 4), Michel MONNET à Maryse JOBERT-FIORE, Christian ARNOUX à Roland CRIMIER, Isabelle PICHERIT à Bernadette VIVES-MALATRAIT

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed GUOUGUENI

La commune a centré son projet d'actions de cohésion sociale sur les quatre champs suivants :

- L'aménagement urbain, le cadre de vie et le lien social;
- L'insertion, le développement économique et l'accès à l'emploi;
- La réussite éducative;
- L'éducation citoyenne et la prévention.

tenant compte pour chacun, des objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations.

Parallèlement, le 27 juin 2007, la Ville a signé le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009, cadre du projet de territoire développé au bénéfice des quartiers en difficulté. Il vise à réduire les écarts entre les quartiers prioritaires, améliorer la vie quotidienne des habitants, prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine et à favoriser l'égalité des chances.

En décembre 2011, le Conseil Municipal votait la prorogation du CUCS jusqu'au 31 décembre 2014, comme le souhaitait le Conseil National des Villes, afin « de faire correspondre l'élaboration et la conclusion des CUCS, ou d'autres contrats, au mandat municipal ».

La programmation ci-après déclinée présente donc les actions 2014 en terme de cohésion sociale, dont les actions cofinancées par les partenaires institutionnels (État, Région, Grand Lyon ...) dans le cadre du CUCS.

Aussi, les objectifs prioritaires pour 2014 sont :

1. L'aménagement urbain, le cadre de vie et le lien social

Dans la continuité de 2013, **l'accent sur le volet culturel est maintenu**. Ainsi, l'action «Carbone 14 » (cf. action I-1.4), nouvelle action portée par « La Mouche », propose de travailler en lien avec les partenaires et groupes scolaires de la Ville sur la mémoire collective et individuelle autour du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Parallèlement, **les requalifications des Collonges et Barolles se poursuivent :**

- **Aux Collonges**, suite à l'accompagnement du programmiste « Initial Consultants » en 2012 ayant conduit à la définition d'un scénario d'implantation et d'une configuration générale du futur bâti de la Maison de Quartier, un jury de concours s'est tenu et le Conseil Municipal a désigné en mars 2013 le cabinet « Studio PYC » pour la réalisation du projet.

Après validation de l'esquisse, retravaillée avec l'architecte pour répondre au mieux aux objectifs fixés par les élus (visibilité de l'entrée principale depuis la rue des Collonges, cône de vision ouvert sur la « colline », cibles HQE...), la consultation et le choix des entreprises ont été effectués sur le premier trimestre 2014.

Les travaux démarreront mi juin 2014 et ce pour une durée prévisionnelle de 15 mois (construction puis démolition des 3 bâtiments actuels). La réception du nouvel équipement est ainsi prévue à la rentrée scolaire 2015 afin de permettre la reprise des activités de la Maison de Quartier dans les nouveaux locaux. A l'instar de ce qui a été fait pour les travaux de la place des Barolles, un groupe réunissant les partenaires locaux sera constitué afin de permettre un suivi du chantier et, de manière plus globale, de la vie du quartier.

Par ailleurs, en 2012, la mission du programmiste avait été élargie sur le projet de création d'un pôle « Petite Enfance » sur le site de l'école Guilloux devant regrouper : l'Accueil de Loisirs Maternel, « Gônes Accueil » et la halte-garderie « Roule Virou ». Le scénario de référence retenu a été présenté au premier trimestre 2013 en réunion publique aux habitants et acteurs locaux qui l'ont accueilli favorablement. La Ville initiera en fin d'année une étude de cadrage urbain plus précise sur l'ensemble de ce secteur.

- **Aux Barolles**, suite au réaménagement de la place des Barolles en 2013, la nouvelle signalétique directionnelle extérieure a été posée sur les mois de mars et avril 2014. Pour rappel, cette signalétique se compose en 4 niveaux : totems avec plans de jalonnement aux entrées piétonnes principales, bornes d'information internes au quartier, mâts directionnels sur chaque entrée automobile et plaque d'adressage homogène sur l'ensemble des allées des résidences. La prochaine étape du schéma directeur de requalification des espaces extérieurs du quartier élaboré par le Grand Lyon et la Ville en 2010 concerne le Mail des Barolles. Il s'agira donc de se rapprocher du Grand Lyon afin de définir, ensemble, le projet urbain à décliner.

Ces actions participeront en outre, à l'amélioration du cadre de vie, du « mieux vivre ensemble »

favorisant ainsi le renforcement du lien social et l'intégration de tous les habitants dans la ville.

2. L'insertion, le développement économique et l'accès à l'emploi

Outre les actions menées en direction des jeunes (chantiers, préparation aux entretiens d'embauche), il s'agira de consolider la dynamique engagée en 2012 et 2013 en poursuivant les actions développées dans le cadre de l'insertion par la maîtrise de la langue française et de l'outil informatique, mais également en soutenant la création d'entreprise.

3. La réussite éducative

La thématique de soutien à la parentalité reste forte envers les parents d'enfants et d'adolescents. A ce titre, l'action « Création d'un lieu d'accueil familial » (cf. action I-3.3) est reconduite afin de proposer des temps d'animations « parents-enfants » autour du jeu pendant les vacances scolaires. Enfin, le Programme de Réussite Éducative, mettant en œuvre un réel suivi individualisé des jeunes de 2 à 16 ans se poursuit via la mise en place d'ateliers semi-collectifs et qui intégreront le dispositif de réforme scolaire.

4. L'Éducation Citoyenne et la Prévention

En partenariat avec les partenaires de la Ville, les actions éducatives concernent tant la citoyenneté, que la prévention de la délinquance, la médiation ou encore la santé. La majorité d'entre elles, sont déclinées dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, via des instances multipartenariales (État, forces de l'ordre, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Éducation Nationale, Conseil Général, Structures socio-éducatives, Sauvegarde de l'enfance ...).

En 2014, la programmation cohésion sociale intègre 28 actions : 23 menées en 2013 sont reconduites, 1 est développée et 4 projets nouveaux seront mis en œuvre.

I - PROJETS DE FONCTIONNEMENT

1. ACTIONS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

Action 1.1: Événements festifs aux Barolles (action reconduite)

Afin de maintenir une dynamique d'appropriation des Barolles par les habitants, de créer du lien social, de favoriser la mixité et d'ouvrir le quartier sur l'extérieur, le Centre Social et Culturel propose différents temps festifs répartis sur l'année (exemple: Carnaval en mars 2013).

Toutefois, le vide-grenier, animation habituellement inscrite dans l'enveloppe (annulée en 2013 pour cause de travaux de la place des Barolles), se tiendra cette année lors de la fête des 30 ans du quartier prévue les 27 et 28 juin. Aussi, l'enveloppe 2014 est réduite en conséquent.

Porteur de projet : **Centre Social et Culturel**

Coût prévisionnel : **1 000€**

- Participation de la Commune : **1 000€**

Action 1.2 : Cultures et Culture (Cofinancement CUCS : action reconduite)

Afin de faciliter l'accès à la culture pour tous, de soutenir les pratiques culturelles amateurs et de favoriser les échanges et l'ouverture sur l'extérieur, le Centre Social et Culturel renouvelle son action initiée en 2011 et qui se décline en trois axes : des stages culturels pour les enfants, des sorties en famille ou entre adultes et un spectacle en plein air dont la programmation sera assurée par les jeunes. Par ailleurs, cette année le Centre Social et Culturel proposera des animations de proximité sur le mois d'août dans lesquelles seront proposées des sorties culturelles.

Porteur de projet : **Centre social et culturel**

Coût prévisionnel : **10 000€**

- Participation attendue de l'État : 3 000€
- Participation attendue de l'association : 2 500€
- Vente de marchandises : 2 500€
- Participation de la Commune : **2 000€**

Action 1.3 « Regards en images » (Cofinancement CUCS : action reconduite)

Cette troisième année a pour but de développer le partenariat tissé en 2012 et 2013 avec la Maison de Quartier des Collonges, le Centre Social et Culturel, le foyer CADA ADOMA, le collège Giono et notamment l'ARTAG pour le lien avec les gens du voyage (sédentarisés et de passage) afin de poursuivre le travail artistique visant l'expression des habitants et leurs diversités culturelles.

Porteur de projet : **QIMEL**

Coût prévisionnel : **6 500€**

- Participation attendue de l'État : 3 000 €
- Participation attendue de la Caisse des Dépôts et Consignations : 1 500€
- **Participation de la Commune : 2 000€**

Action 1.4 : Carbone 14 (Cofinancement CUCS : nouvelle action)

Cette nouvelle action culturelle propose de travailler sur la mémoire collective et individuelle des habitants concernant la première guerre mondiale à travers des pratiques artistiques (notamment au sein des groupes scolaires) et la création d'un documentaire.

Porteur de projet : **Commune, « La Mouche »**

Coût prévisionnel : **57 700€**

- Participation attendue de l'État : 5 000€
- Participation attendue de la Région : 5 000€
- Participation attendue de la Caisse des Dépôts et Consignations : 10 000€
- Participation attendue de la Compagnie « Cassandre » : 10 000€
- Mécénat (bus) : 4 000€
- Vente de marchandises : 520€
- **Participation de la Commune : 13 500€** (dont 10 000€ versés par l'État et la Région à la Commune et auxquels s'ajoutent 19 680€ de subvention de l'Espace Culturel)

2. ACTIONS D'INSERTION

Action 2.1 : Chantiers insertion jeunes adultes (action reconduite)

Dans la continuité du projet artistique effectué sur le transformateur EDF, GrandLyon Habitat propose sur 2014 un projet de requalification des passages traversants de « la Manivelle » à travers la création de fresques dessinées par les enfants et les jeunes autour de la représentation de leur quartier. La remise en peinture des passages et la réalisation de fresques, seront l'objet du chantier éducatif pour des jeunes âgés de 18 à 25 ans, en collaboration avec les structures de terrain (Saint-Genis-Emploi, éducateurs de prévention de l'ADSEA, Maison de Quartier des Collonges) sur juin 2014.

Le coût correspond à 50% de la rémunération des jeunes, l'autre moitié étant supportée par le bailleur et Saint-Genis-Emploi portant quant à elle les contrats de travail.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **5 190€**

- Participation attendue de GrandLyon Habitat : 2 595€ (auxquels s'ajouteront l'achat du matériel)
- **Participation de la Commune : 2 595€**

Action 2.2 : Rémunération des encadrants sur les chantiers (action reconduite)

Dans le cadre des actions menées par la Ville sur les thématiques d'insertion et de prévention, divers chantiers jeunes (Ville Vie Vacances pour les 16-18 ans, éducatifs pour les jeunes majeurs) sont mis en œuvre. A ce titre, la commune fait appel à l'association d'insertion « Saint-Genis-Emploi » pour mettre à disposition un encadrant technique dont le rôle est de coordonner le chantier et répartir les tâches entre les jeunes.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **1 936€**

- **Participation de la Commune : 1 936€**

Action 2.3 : Langue française « Français et vie quotidienne » (Cofinancement CUCS : action reconduite)

L'action est conduite par une animatrice « apprentissage du français » assistée de bénévoles à travers des ateliers de niveau (alphabétisation, lecture, écriture...) afin que les personnes ne maîtrisant pas le français deviennent plus autonomes dans leur vie quotidienne.

Porteur de projet : **Léo Lagrange Centre Est- Maison de Quartier des Collonges**

Coût prévisionnel : **26 893€**

- Participation attendue de l'État : 5 000 €
- Participation des usagers : 780€
- **Participation de la Commune : 21 113€** compris dans la Délégation de Services Publics

Action 2.4 : Langue française « Atelier de socialisation pour adultes »(Cofinancement CUCS : action reconduite)

Dans un souci de soutien et de recherche d'autonomie des familles dans leurs démarches quotidiennes (administratives, courriers, entretiens avec les professeurs...), le Centre Social et Culturel met en place trois ateliers de socialisation via l'apprentissage du français dont un proposant des sorties culturelles.

Porteur de projet : **Centre Social et Culturel**

Coût prévisionnel : **7 615€**

- Participation attendue l'État : 3 350€
- Participation attendue de l'association : 915€
- **Participation de la Commune : 3 350€**

Action 2.5 : Plateforme linguistique mobile (Cofinancement CUCS : action reconduite)

La plateforme linguistique du Sud Ouest Lyonnais met en place des permanences d'accueil pour le public rencontrant des difficultés en langue française (analphabétisme, illettrisme ...) afin des les orienter vers les structures les plus adaptées. Cette action permet aussi la mise en réseau des acteurs (pour impulser, suivre et coordonner les actions en langue française) et des actions socio-linguistiques (échanges de pratiques, mise en place d'outils communs ...).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes du Sud-Ouest Lyonnais ainsi que Givors et Grigny.

Porteur de projet : **AFI, Association Formation et Ingénierie**

Coût prévisionnel : **28 650€**

- Participation attendue de l'État : 11 050€
- Participation attendue des autres Villes : 14 450€
- **Participation de la Commune : 3 150€**

Action 2.6 : Mon image, ma voix (Cofinancement CUCS : action reconduite)

De nombreux jeunes (16 - 25 ans) connaissent des difficultés dans leur recherche d'emploi et lors de toutes les étapes de leur parcours d'insertion professionnelle. A travers divers outils, cette action a pour objectif de leur apprendre les « codes » en vigueur dans le cadre d'une embauche : rédaction d'un CV, formulation de la candidature, tenue vestimentaire adaptée à la situation, manière de se présenter (ton et vocabulaire attendus, gestuelle...).

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes du Sud-Ouest Lyonnais.

Porteur de projet : **Mission Locale**

Coût prévisionnel : **16 037€**

- Participation attendue des autres Villes : 7 899€
- Participation attendue de de l'association : 5 505€
- **Participation de la Commune : 2 633€**

Action 2.7 : Appui à la création d'entreprise (action reconduite)

Depuis 2006, la coopérative « Graines de SOL » basée sur Pierre-Bénite promeut l'esprit d'initiative en proposant un cadre légal à de futurs créateurs d'entreprise leur permettant un démarrage immédiat de leur activité. La coopérative est en effet conçue comme un outil d'accueil, de test, d'accompagnement, d'apprentissage à la fonction d'entrepreneur (gestion financière, commerciale, comptabilité, droit, fiscalité).

Cette action est menée en intercommunalité avec les communes d'Oullins, Pierre-Bénite, Irigny, Givors, la COPAMO et la CCVG.

Porteur de projet : **Graines de SOL**

Coût prévisionnel : **236 706€**

- Participation attendue de l'État : 10 000€
- Participation attendue de l'Europe : 50 000€
- Participation attendue de la Région : 40 000€
- Participation attendue du Grand Lyon : 12 000€
- Participation attendue des autres Villes : 28 000€
- Participation attendue de la MDE Rhône Sud: 10 000€
- Participation attendue de la COPAMO : 5 000€
- Participation attendue de la CCVG : 6 000€
- Autofinancement : 64 706€
- **Participation de la Commune : 11 000 €**

Action 2.8 : CitésLab (Cofinancement CUCS : action reconduite)

« CitésLab » est un dispositif visant la création d'entreprise dans les quartiers concernés par les dispositifs de la politique de la ville. Il a pour objectifs de favoriser et détecter les initiatives des habitants, les accompagner dans la maturation de leurs projets d'activité afin d'orienter et sécuriser au mieux leurs parcours professionnel.

Cette action est menée en intercommunalité avec les communes d'Oullins, Pierre-Bénite et Brignais.

Porteur de projet : **Graines de SOL**

Coût prévisionnel : **58 107€**

- Participation attendue de l'État : 36 071€
- Participation attendue du Grand Lyon : 10 000€
- Participation attendue des autres Villes : 9 230€
- **Participation de la Commune : 2 806€** (couvrant l'action jusqu'au 30 août, date du bilan intermédiaire)

Action 2.9 : Auto école sociale (Cofinancement CUCS : action reconduite)

Enjeu de société, le permis de conduire est devenu un des facteurs de la « fracture sociale ». A ce titre, l'action vise à favoriser l'accès ou le maintien à l'emploi par l'obtention du permis de conduire au public précaire, exclu du marché des autos écoles commerciales, qui rencontre des difficultés tant sociales et financières que cognitives . Le projet est basé sur une pédagogie adaptée et individuelle avec des sessions plus concentrées dans temps.

Cette action est menée en intercommunalité avec les villes du Sud-Ouest Lyonnais et Villeurbanne.

Porteur de projet : **AMEJ**, Association pour la Mobilité et l'Emploi des Jeunes

Coût prévisionnel : **334 430€**

- Participation attendue de l'État : 37 500€
- Participation attendue de l'Europe : 21 400€
- Participation attendue de la Région : 109 750€
- Participation attendue du Département : 19 000€
- Participation attendue des autres Villes : 13 700€
- Participation attendue des CCHL : 10 000€
- Prestations de services : 75 030€
- Aides privées : 10 850€
- Amortissement : 36 000€
- **Participation de la Commune : 1 200€**

Action 2.10 : Informatique et insertion professionnelle (Cofinancement CUCS : action reconduite)

Cette action vise à rendre le public en insertion professionnelle autonome avec l'outil informatique afin que ce dernier ne constitue pas un frein à la recherche d'emploi mais un atout. Elle lui permet de maîtriser l'outil informatique dont l'apprentissage est basé sur la recherche d'emploi (consultation des sites liés à l'emploi, réalisation de leurs CV et lettre de motivation, mise en ligne et candidature par mail). Cette action est menée en intercommunalité avec les villes d'Oullins, la Mulatière

Porteur de projet : **OASIS**

Coût prévisionnel : **15 800€**

- Participation attendue de l'État : 5 500€
- Participation attendue du Département : 900€
- Participation attendue des autres Villes : 7 000€
- Autofinancement : 400€
- **Participation de la Commune : 2 000€**

3. ACTIONS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Action 3.1 : Animation auprès des enfants sur le terrain des gens du voyage sédentarisés (Cofinancement CUCS : action développée)

L'ARTAG mène depuis quelques années une action d'animation auprès des enfants sédentaires et non sédentaires, en lien avec les parents, lors des vacances scolaires. Toutefois, un diagnostic partagé fin 2013 avec les partenaires (école Guilloux, Collège Giono, Maison de Quartier des Collonges, Ville) pointe des difficultés chez les enfants et jeunes de cette communauté sur la dimension scolaire. Aussi, il est proposé que l'action se développe à travers une demi-journée d'information et de sensibilisation auprès de l'équipe du collège Giono en février 2014 et la mise en place de plusieurs groupes de parole « parents » et « enfants » mis en place par l'ARTAG sur la question du sens donné à la scolarité.

Porteur de projet : **ARTAG**

Coût prévisionnel : **5 850€**

- Participation attendue de l'État : 2 000€
- Participation attendue de l'association : 2 520€
- **Participation de la Commune : 1 330€**

Action 3.2 : Animation et parentalité (Cofinancement CUCS : action reconduite)

En reconduisant cette action, à travers des temps forts (soirées jeux en famille, la quinzaine du conte...), le Centre Social et Culturel souhaite favoriser les échanges autour de la parentalité pour mieux accompagner et soutenir l'adulte dans sa fonction éducative. Par le partenariat mis en place avec la bibliothèque, la crèche ou encore le jardin passerelle, l'action a pour objectif de compléter le soutien apporté par d'autres projets existants (comme « 1, 2, 3 soleil ») en travaillant autour du jeu et du livre.

Porteur de projet : **Centre Social et Culturel**

Coût prévisionnel : **7 602€**

- Participation attendue de l'État : 1 771€
- Participation attendue de l'association : 3 985€
- Participation attendue des usagers : 75€
- **Participation de la Commune : 1 771€**

Action 3.3 : « Création d'un lieu d'accueil familial » (Cofinancement CUCS : action reconduite)

L'association « Jeu Déambule » reconduit un lieu d'accueil lors des vacances scolaires sur les Collonges et Barolles réunissant des enfants de 0 à 10 ans autour du jeu permettant ainsi aux parents de trouver du soutien dans leurs fonctions éducatives, d'échanger leurs expériences et de nouer du lien social.

Porteur de projet : **Jeu Déambule**

Coût prévisionnel : **3 931€**

- Participation attendue de l'État : 1 775€
- Participation attendue de l'association : 300€
- **Participation de la Commune : 1 856€** dont 616€ de mise à disposition de locaux

4. ACTIONS D'ÉDUCATION CITOYENNE ET DE PRÉVENTION

Action 4.1 : Chantiers VVV, Ville, Vie, Vacances (action reconduite)

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires, notamment lors des vacances d'été dans les écoles (Ex : nettoyage des salles de classe avant la rentrée de septembre, remise en peinture de locaux associatifs, de bancs des parcs municipaux...). Ils sont effectués par des jeunes des Collonges et des Barolles ayant entre 16 et 18 ans, positionnés et encadrés « socialement » par la Maison de Quartier, le Centre Social et Culturel et encadrés « techniquement » par Saint-Genis-Emploi selon les besoins. Cette action comprend l'indemnisation des jeunes (Régie d'avances) et le matériel nécessaire (ex : peinture).

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **4 400€**

=> Indemnisation des jeunes : 3 000€

=> Matériel : 1 400€

- **Participation de la Commune : 4 400€**

Action 4.2: La Médiation (Cofinancement CUCS : action reconduite)

L'association AMELY accompagne les Médiateurs sociaux bénévoles. L'objectif est de permettre la poursuite des permanences de médiations sur la Commune, la supervision mensuelle, le recrutement et la formation de nouveaux médiateurs ainsi qu'une journée de formation continue.

Porteur de projet : **AMELY**

Coût prévisionnel : **6 300€**

- Participation attendue de l'État : 2 000€
- **Participation de la Commune : 4 300€** dont 2 300€ de mise à disposition de locaux

5. POSTES DU SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Poste 5.1 : Chef de projet Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Tout en manquant l'équipe MOUS (Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale), le Chef de projet CUCS est responsable de la mise en œuvre de la politique de développement social urbain, assure l'animation, le suivi administratif, technique et financier des différents dispositifs mis en place sur le territoire de la commune.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **50 386 €**

- Participation attendue du Grand Lyon : 15 115€
- **Participation de la Commune : 50 386€** (dont 15 115€ du Grand Lyon reversés à la Ville)

Poste 5.2 : Agent de développement

Il élabore, met en œuvre et suit la démarche de projet de quartiers en assurant notamment le lien avec les différents partenaires de terrains que sont les bailleurs, régies, associations, habitants... Il mobilise les acteurs locaux, les services municipaux et coordonne des actions développées par les partenaires.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **46 336 €**

- Participation attendue de l'État : 13 900€
- Participation attendue du Grand Lyon : 16 218€
- **Participation de la Commune : 46 336 €** (dont 30 118€ de l'État et du Grand Lyon reversés à la Ville)

Poste 5.3 : Gestionnaire administrative et financière

L'agent, à mi-temps sur cette thématique, a en charge le secrétariat et assure le suivi des dossiers administratifs et financiers ainsi que le budget du service.

Porteur de projet : **Commune**

Coût prévisionnel : **14 421 €**

- Participation attendue du Grand Lyon : 7 210 €
- **Participation de la Commune : 14 421 €** (dont 7 210€ du Grand Lyon reversés à la Ville)

II- PROJETS D'INVESTISSEMENT

Action 1 : Sur-entretien des espaces extérieurs du Champlong (Cofinancement CUCS : action reconduite)

Grand Lyon Habitat fait appel à une entreprise d'insertion pour effectuer l'entretien des espaces extérieurs des Collonges et depuis 2004, son volume horaire hebdomadaire a été augmenté de 10h pour garantir un meilleur niveau de prestation quant à la propreté sur les sites sensibles (ex : arrière des commerces et espaces autour du Pôle de Services Publics)

Maître d'ouvrage : **GrandLyon Habitat**

Coût prévisionnel : **56 385€**

- Participation attendue de la Région : 9 600€
- Participation attendue du Grand Lyon : 10 769€
- GrandLyon Habitat (fonds propres et charges locatives) : 36 016€
- **Pas de coût pour la Commune**

Action 2 : Sur-entretien des espaces extérieurs- Résidence « Orion » (Cofinancement CUCS : action reconduite)

Initiée en 2013, Alliade Habitat reconduit l'action de sur-entretien des espaces extérieurs sur sa résidence « Orion » aux Barolles. A ce titre, le bailleur fera appel à une association intermédiaire d'insertion pour positionner une personne en charge d'effectuer une prestation d'1h par jour sur les espaces ciblés (parking-terrasse, parking APF, aire de jeux) en supplément de la prestation du gardien à mi-temps.

Maître d'ouvrage : **Alliade Habitat**

Coût prévisionnel : **22 375€**

- Participation attendue du Grand Lyon : 6 500€
- Alliade Habitat (fonds propres et charges locatives) : 15 875€
- **Pas de coût pour la Commune**

Action 3 : Fonds de concours, travaux de requalification de la place des Barolles (action reconduite)

En avril 2011, suite à la définition conjointe du projet de requalification de la place des Barolles, la ville et le Grand Lyon ont signé une convention confiant à ce dernier la maîtrise d'ouvrage unique pour l'exécution des travaux. Cette convention précise également les modalités de participation financière et prévoit un dernier versement après réception du chantier.

Maître d'ouvrage : **Grand Lyon**

Coût prévisionnel : **87 274€**

- **Participation de la Commune : 87 274 €**

Action 4 : Remise en peinture des passages traversants - Champlong (Cofinancement CUCS : action nouvelle)

Les passages traversants de « la Manivelle » permettent le passage de deux-roues et quads, s'avérant dangereux et font à ce jour l'objet de tags récurrents. Aussi, GrandLyon Habitat procédera à une sécurisation de ces passages par la pose de barrières (type chicane) afin d'empêcher la circulation d'engins motorisés. En parallèle, comme évoqué dans l'action I.2.1, dans la continuité du projet réalisé en 2013 sur le transformateur électrique du quartier, des enfants et jeunes adultes du quartier seront accompagnés par l'association « Arts et Développement » et « La Coulure » afin de réaliser des fresques sur les murs liées à leur représentation du quartier.

Maître d'ouvrage : **GrandLyon Habitat**

Coût prévisionnel : **15 000€**

- Participation attendue du Grand Lyon : 3 750€
- Participation attendue de GrandLyon Habitat : 7 500€
- **Participation de la Commune : 3 750€**

Action 5 : Fonds de travaux (Cofinancement CUCS : action nouvelle)

Ce fonds permettra de faire face aux dysfonctionnements et dégradations apparaissant en cours d'année sur les quartiers et n'ayant donc pas été budgétés. Il servira ainsi à aménager ou procéder aux petits

travaux nécessaires à l'amélioration du cadre de vie, à la préservation et au renforcement de la sécurité et tranquillité des habitants.

Maître d'ouvrage : **Ville**

Coût prévisionnel : **12 000€**

- Participation attendue du Grand Lyon : 6 000€
- **Participation de la Commune : 12 000€** (dont 6 000€ du Grand Lyon versés à la Ville)

Action 6 : Vidéoprotection (action nouvelle)

Le réseau de vidéoprotection développé sur la commune (22 caméras) se retrouve aujourd'hui face à deux enjeux : l'amélioration du système existant après 6 années de fonctionnement et l'extension du dispositif sur de nouveaux sites sensibles quant à la sécurité et tranquillité publique.

La Ville fera donc établir par un prestataire un diagnostic pour déterminer les besoins de mise à jour tant du système actuel (ex : antennes radio, matériel du Centre de Supervision Urbaine) que dans l'optique d'ajouts de nouvelles caméras (ex : matériel CSU pour caméras HD). Les sites potentiels d'extension et la pré-étude d'implantation technique des nouvelles caméras seront définis en lien avec les forces de l'ordre (ex : square des Anciens Combattants, parking Darcieux-Collonges, Mail des Barolles ...)

Maître d'ouvrage : **Ville**

Coût prévisionnel : **100 000€**

- **Participation de la Commune : 100 000€**
- **Participation attendue de l'État : à solliciter**

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **DIRE** qu'au titre du **fonctionnement**, les subventions versées aux associations, par la commune, pour les actions suivantes seront imputées sur le compte **6574** ;

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Porteurs du projet	Subventions à verser en 2014
Événements festifs aux Barolles	I - 1.1	Centre Social et Culturel	1 000 €
Cultures et culture	I - 1.2	Centre Social et Culturel	2 000 €
Regards en images	I - 1.3	QIMEL	2 000 €
Langue française « Atelier de socialisation pour adultes »	I - 2.4	Centre Social et Culturel	3 350 €
Langue française, chargé de mission mi-temps	I - 2.5	AFI	3 150 €
Mon image, ma voix	I - 2.6	Mission Locale	2 633 €
Appui à la création d'entreprise	I - 2.7	Graines de SOL	11 000 €
Cités Lab	I - 2.8	Graines de SOL	2 806 €
Auto-école sociale	I - 2.9	AMEJ	1 200 €
Informatique et insertion professionnelle	I - 2.10	OASIS	2 000 €
Animation auprès des enfants sur le terrain des gens du voyage sédentarisés	I - 3.1	ARTAG	1 330 €
Animation et parentalité	I - 3.2	Centre Social et Culturel	1 771 €
Création d'un lieu d'accueil familial	I - 3.3	Jeu Déambule	1 240 €
La Médiation	I - 4.2	AMELY	2 000 €

- **DIRE** que la participation de la Commune en **fonctionnement**, relative aux actions suivantes, sera imputée sur les comptes **6156 - 6188 - 6228** pour les participations à verser aux prestataires;

Carbone 14	I - 1.4	Associations porteuses	13 500 €
Chantiers Insertion jeunes adultes	I - 2.1	Divers Partenaires	2 595 €
Rémunération des encadrants sur les chantiers	I - 2.2	Saint Genis Emploi	1 936 €
Chantiers VVV	I - 4.1	Selon le porteur	4 400 €

- **DIRE** que la participation de la Commune en **investissement** est la suivante :

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Maître d'ouvrage	Dépenses
Fonds de concours, Travaux de requalification de la place des Barolles	II - 3	Grand Lyon	87 274 €
Remise en peinture des passages traversants - Champlong	II - 4	GrandLyon Habitat	3 750 €
Fonds de travaux	II - 5	Ville	12 000 €
Vidéoprotection	II - 6	Ville	100 000 €

- **SOLLICITER** auprès des partenaires les **recettes** des actions suivantes :

Libellé de l'Action	Numéro de l'Action	Association ou institution porteuse du projet	Institution(s) sollicitée(s)	Montant
Carbone 14	I - 1.4	Commune	État	5 000€
			Région	5 000€
Chef de Projet CUCS	I - 5.1	Commune	Grand Lyon	15 115 €
Agent de Développement	I - 5.2	Commune	État	13 900€
			Grand Lyon	16 218€
Gestionnaire Administrative et Financière	I - 5.3	Commune	Grand Lyon	7 210 €
Fonds de Travaux	II - 5	Commune	Grand Lyon	6 000 €
Vidéoprotection	II- 6	Commune	État	100 000 €

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à verser aux divers porteurs de projets les subventions présentées dans les tableaux ci-dessus au titre des actions concernées;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les différentes subventions auprès des partenaires concernés;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre les décisions nécessaires au

versement des participations de la Ville aux diverses associations porteuses lorsque le porteur ou les sommes ne sont pas définies;

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les conventions et documents afférents à cette délibération;
- **DIRE** que les subventions versées sont conditionnées à la réalisation de l'action décrite et qu'elles font l'objet d'un remboursement à la Ville au prorata de la non réalisation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Mohamed GUOUGUENI ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ
Motion adoptée par 30 voix Pour et 3 voix Contre, Abstention : 0.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

